

LOUVAIN-LA-NEUVE

Une manif, une réunion, le statu quo

L'occupation du rectorat de l'UCL se poursuit.

Certains étudiants en sont à leur cinquième nuit devant le bureau du recteur.

● Quentin COLETTE

«**V**incent... On attend une baisse du minerval pour tous les étudiants de l'international », ont chanté, lundi peu après 13 h 30, des étudiants à l'adresse du recteur de l'UCL, Vincent Blondel, dans leur lutte contre le montant du minerval des étudiants non-européens. Au plus fort de la manifestation, près de nonante personnes, surtout des étudiants, se sont réunies rue des Wallons, à Louvain-la-Neuve, devant la seule entrée accessible des halles universitaires toujours gardée par des agents de sécurité.

Les manifestants étaient là pour afficher leur soutien à leurs douze camarades qui occupent le rectorat de l'université, certains depuis jeudi après-midi, d'autres les ayant rejoints en douce.

La manifestation a aussi été l'occasion d'accueillir les membres du

conseil académique qui se réunissait hier après-midi. La crise actuelle y a été évoquée et un étudiant occupant a été entendu. Le recteur s'est engagé à mettre les demandes étudiantes à l'ordre du jour du prochain conseil académique qui devra ou non les adopter et d'en soutenir certaines.

L'occupation se poursuit toutefois, les étudiants entamant ce mardi leur sixième jour d'occupa-

tion du rectorat. « Vous n'avez jamais interpellé les instances internes à l'UCL à ce sujet », a-t-il dit en substance.

Lors de la manifestation, les étudiants ont en outre rappelé les causes de leur mobilisation. Depuis la réforme du décret Paysage, en juin 2016, l'ARES, la fédération des établissements de l'enseignement supérieur francophone, fixe le montant du minerval des étudiants non européens pourvu qu'il ne dépasse pas 12 525 €, soit 15 fois le minerval normal (835 €). Pour l'année académique prochaine, il a été fixé à 4 175 €, comme pour l'année 2016-2017.

De plus, l'ARES a supprimé la catégorie des étudiants issus de pays en voie de développement qui, auparavant, déboursaient 2 758 € de droits d'inscription. Seuls les

étudiants venant des 48 pays les moins développés repris dans la liste dressée par l'ONU et de certains pays avec lesquelles la Fédération Wallonie-Bruxelles a conclu une convention particulière ne payent pas de droits majorés mais le minerval normal.

Et si les droits d'inscriptions peuvent être revus à la baisse pour les étudiants non européens en cas de

réussite de l'année, les étudiants dénoncent les conditions pour l'obtenir, à savoir la réussite de tous les crédits.

Les étudiants réclament donc que le recteur s'engage à soutenir : une baisse du plafond pour le minerval ; une réintroduction de la catégorie des pays en voie de développement ; un changement des critères de réussite pour obtenir une baisse du minerval.

Si une telle occupation se tient aussi à l'ULB, les conditions sont plus difficiles à l'UCL. Les étudiants dorment à même le sol tandis que l'université empêche les étudiants de se relayer et surveille leur ravitaillement. « Ce n'est pas confortable, on le sait. Mais ils ont choisi leur mode de revendication et ils sont libres de quitter les lieux », précise Didier Lambert, vice-recteur aux Affaires étudiantes. ■

Ce n'est pas la première occupation

Tandis qu'une dizaine d'étudiants de l'UCL ont réalisé lundi leur cinquième jour d'occupation du rectorat de l'université, empruntons la machine à remonter le temps.

Ce n'est pas la première fois que les étudiants utilisent l'occupation pour se faire entendre. « Ce qui s'en rapproche le plus, c'est le mouvement de décembre 1970, à Louvain, Louvain-la-Neuve n'existait pas encore. Les étudiants s'opposaient à un projet de loi du

ministre socialiste de la Justice de l'époque, Alfons Vrancx, encadrant pour la première fois l'entrée des étudiants étrangers en Belgique », raconte Françoise Hiraux des Archives de l'UCL.

Des étudiants étrangers et quelques étudiants belges entament une grève de la faim le 1^{er} décembre 1970 et occupent les halles universitaires. Ils se font expulser. Mais rejoints par d'autres étudiants, ils prennent possession de la bibliothèque, « un symbole

universitaire encore plus fort. » Le slogan de l'époque : « Nous sommes tous des étrangers ».

Des manifestations et des grèves sont organisées dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur et un rassemblement de plus de 15 000 personnes se tient à Louvain. À l'époque, les autorités académiques avaient soutenu les étudiants, timidement toutefois. Mais au final, les étudiants ont obtenu peu d'avancée dans leur combat.

Dans les années 70 et 80, il y a eu trois ou quatre autres occupations des halles universitaires, à Louvain-la-Neuve cette fois. « Elles duraient une journée ou deux et les revendications portaient notamment sur le numerus clausus en médecine, le manque de logements étudiants ou encore l'augmentation du minerval. Ces mouvements marquent la montée en puissance de l'AGL, animatrice de ces protestations », précise Françoise Hiraux.

Q. C.

FEF : « Marcourt, prenez vos responsabilités! »

La Fédération des étudiants francophones (FEF) « exige une rencontre entre Marcourt (NDLR : ministre de l'Enseignement supérieur), les recteurs et une délégation étudiante », indique la FEF par communiqué. Et de poursuivre : « Pour rappel, le ministre Marcourt a désiré, lors de la dernière réforme du décret Paysage, en juin 2016, soutenir les recteurs dans leur volonté de différencier le minerval en fonction de la nationalité. Il lui incombe dès

lors aujourd'hui de faire preuve de responsabilité politique dans une situation qui résulte de sa volonté de laisser les recteurs déterminer le montant des frais d'inscription qu'ils désirent exiger. Et ce, à défaut de financer les universités à hauteur de leurs besoins. »

Nous avons tenté, en vain, de joindre le cabinet du ministre. Maxime Mori, le président de la FEF nous a précisé que le ministre semble ouvert à la proposition et que la FEF attendait une réponse des recteurs.

Écolo soutient les étudiants

Écolo apporte son soutien aux étudiants. « Aujourd'hui, les universités considèrent que maintenir l'augmentation du minerval pour ces étudiants (NDLR non européens) est inéluctable dans leur situation budgétaire. Écolo refuse d'accepter cet argument, tant le minerval des étudiants étrangers représente une part faible du budget global des universités », dit Écolo par voie de communiqué. Les Verts reconnaissent néanmoins que « l'enseignement supérieur est

dans une situation budgétaire particulièrement délicate. »

Et d'appeler le gouvernement à « étudier toutes les pistes de financement pour l'accueil des étudiants étrangers, notamment en lien avec la politique de coopération au développement, et de se pencher à nouveau sur le financement structurel de l'enseignement supérieur ». **Q. C.**